
**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION BAM-APSF-ESM
DU JEUDI 10 DÉCEMBRE 2009**

Réunion animée par ESM

Ordre du jour : Credit Bureau

- 1- Statistiques au 6 décembre : mandataires désignés, certificats et login délivrés, consultations effectuées
- 2- Echanges
- 3- Etat d'avancement de la connexion CPU / CPU
- 4- Réclamations des mandataires
- 5- Prochaines étapes

Présents

BAM: Hicham Malki

ESM : Anouar Rahmani, Alaa Bouyarmane, Meriem Ben Messaoud

APSF

Acired	Taoufik Sajid - Fatima Zohra Lembarki - Khalid El Mezouari - Salaheddine Moustakim
Assalaf Al Akhdar	Taïeb Ouazzani
Assalaf Chaabi	Mohamed Mouad Slaitane - Houda Moudni
BMCI Leasing	Karima Benloulid
Cetelem	Mouna Zakraoui - Yasmina Lahbabi
CMM	Smaïl Bamou
Dar Salaf	Abdellatif Kouddane
Diac	Mourad Torch
Eqdom	Omar Eddahbi - Abdellatif Chakhi
Jaïda	Fatima Zohra Bensaïd
Maghrebail	Yasmina Fechttag- Ayoujil
Maroc Leasing	Brahim Elzimer - Najib Lahjomri
Salafin	Hatim Bghiel- Mourad Bousalmi
Sofac	Nisrine El Kortbi - Adnane El Mohammadi
Sogelease	Otmane Zarkani - Lahoucine Ait Oufkir
Taslif	Zoubida Bouarich
Wafa Immobilier	Loubna Khatib
APSF	Kamal Benkiran

I. MANDATAIRES DESIGNES, CERTIFICATS ET LOGINS DELIVRES, CONSULTATIONS EFFECTUEES

ESM commence par informer les sociétés membres de l'extension de la période de gratuité des consultations jusqu'au 31 décembre 2009 minuit.

ESM livre une situation, au 6 décembre, des établissements ayant désigné des mandataires, du nombre de certificats délivrés et du volume des consultations. Ces données se présentent comme suit :

- *Mandataires désignés par type d'établissement*

	Banques	SF	SCC	SCB	Autres SF	Total
Nombre d'établissements total	14	29	20	6	3	43
Nombre d'établissements avec mandataires désignés	13	22	14	5	3	35

- *Nombre de certificats délivrés aux banques et aux sociétés de financement*

	Banques	SF	SCC	SCB	Autres SF	Total
Nombre de certificats livrés (environnement test et formation)	140	62	40	19	3	202
Nombre de Login livrés	50	62	40	19	3	112
Nombre de certificats livrés (environnement production)	700	297	230	67	0	997
Nb de login livrés (environnement production)	700	263	226	37	0	963

- *Nombre de consultations*

	Banques	SF	SCC	SCB	Autres SF	Total
En test et formation	250	63	57	4	2	313
En production	1 085	1 029	752	277	0	2 114

NB : 50% des consultations des sociétés de financement sont le fait d'un seul établissement.

BAM appelle les sociétés de financement à consulter le Credit Bureau et à faire remonter auprès d'elle et d'ESM les difficultés et les dysfonctionnements rencontrés et ce, en vue de rentrer dans la dynamique de stabilisation du système et d'amélioration de la qualité du service rendu par ESM.

II. ECHANGES

II.1. Préalables à la consultation de la Centrale des Risques

A la demande de BAM, un tour de table est effectué en vue de déterminer le degré de préparation des sociétés de financement pour la consultation de la Centrale.

Les sociétés membres, chacune pour ce qui la concerne, font part :

- des échanges avec ESM pour ce qui est de la délivrance des PKI et des logins*
- de l'état d'avancement des aspects préalables à la consultation (formation des utilisateurs, connexion).*

ESM promet l'assistance nécessaire pour résoudre les difficultés éventuellement rencontrées par les sociétés de financement et ce, via des échanges mail, sa hot line ou des visites in situ.

Certaines sociétés appellent ESM à être proactif dans la mise en œuvre des préalables à la mise en œuvre du dispositif.

Les membres notent, toutefois, que depuis l'ouverture des consultations, ESM a apporté des explications aux problèmes rencontrés et a effectué les corrections nécessaires.

Ils font état, par ailleurs, du retard pris parfois par BAM dans la restitution du fichier erreurs des données, ce qui en diffère la correction par les sociétés membres.

BAM prend note de l'état d'avancement tel qu'il ressort par société membre et du planning de réalisation des aspects restant à mettre en œuvre, y compris pour ce qui dépend d'ESM (visite aux sociétés membres pour assistance à la consultation).

II.2. Exhaustivité de l'information du rapport de solvabilité

Exhaustivité de l'information

Les membres évoquent la question de l'exhaustivité du rapport de solvabilité tel qu'il est délivré actuellement en production. Ils s'interrogent de ce fait sur la pertinence dudit rapport, compte tenu de l'absence des données de certains établissements, parfois de "grands" établissements.

Ils indiquent, à titre d'exemple, que certaines informations contenues dans le SAAR ne figurent pas dans le rapport de solvabilité.

ESM indique que les données sont chargées à 60% minimum et que pour les 40% restants, il s'attelle à la résolution des problèmes, l'essentiel étant de démarrer avec un niveau acceptable et d'améliorer, au fur et à mesure ce qui doit l'être tant pour le chargement des données que pour la qualité des données chargées.

Pour plus de visibilité, les membres demandent que BAM communique à l'APSF un état mis à jour des établissements déclarants et du taux de chargement de leurs données.

BAM promet de livrer cet état à l'APSF.

Informations négatives

Origine de la déclaration

Les membres font part de leur souhait de voir les informations négatives figurant dans le rapport de solvabilité assorties du nom de l'établissement déclarant.

BAM et ESM indiquent que la décision de ne pas communiquer le nom de l'établissement répond à un souhait initial de toute la place, et que si, toutefois, cette dernière en exprimait à présent le besoin, cette information pourrait être restituée.

ESM propose que cette question figure parmi les points à examiner par le Comité Utilisateurs.

Montant de la déclaration

Certaines sociétés évoquent le seuil de déclaration des incidents de paiement, marquant leur préférence pour ne pas déclarer des incidents de "petits montants".

BAM indique que les banques ont soulevé la même question et qu'elle l'examinera. ESM propose que cette question figure parmi les points à examiner par le Comité Utilisateurs.

III. ETAT D'AVANCEMENT DE LA CONNEXION CPU/CPU

ESM indique travailler actuellement en phase pilote avec un établissement bancaire en vue d'une connexion CPU/CPU et qu'il en est à un stade très avancé avec ledit établissement.

ESM indique attendre de stabiliser le fonctionnement de cette expérience pilote avant de diffuser à l'ensemble des établissements de crédit qui en manifestent le besoin, les spécifications relatives à ce mode de connexion.

4 sociétés de financement ont fait part de leur souhait d'une connexion CPU/CPU.

IV. RECLAMATIONS DES MANDATAIRES

ESM fait part de l'état des réclamations des mandataires sur la période du 1^{er} octobre au 6 décembre 2009.

Au total, et tous établissements confondus, 450 réclamations ont été formulées, qui peuvent être regroupées en deux familles :

- d'une part, les demandes d'information générale (documentation, pré-requis à l'installation des PKI et*
- d'autre part, les demandes au sujet du rapport de solvabilité (format, contenu, anomalies)*

ESM a satisfait 400 réclamations.

S'agissant des sociétés de financement, 200 réclamations ont été formulées, qui ont porté sur des aspects d'authentification et de liaison (connexion).

V. PROCHAINES ETAPES

Comité Utilisateurs

ESM indique que le Credit Bureau est appelé à être doté d'un Comité Utilisateurs, dont l'objet est de faire en sorte que le système fonctionne le mieux possible en remontant les difficultés éventuelles d'utilisation.

Une première réunion dudit Comité est prévue courant décembre ou début janvier au plus tard.

Le Comité Utilisateurs est invité à se prononcer, d'abord, sur le code déontologique qui sera présenté par ESM.

D'autres questions peuvent d'ores et déjà figurer à l'ordre du jour dudit Comité, à savoir le taux de chargement des données et, dans le cas des incidents de paiement, le nom de l'établissement déclarant et le seuil de déclaration.

ESM invite l'APSF à lui communiquer ses représentants audit Comité.

Assainissement de la base de données

ESM indique qu'il reviendra en temps voulu vers les sociétés de financement et ce, en vue de la fiabilisation des informations contenues dans la fiche signalétique du client. Cette fiabilisation s'effectuera selon les étapes suivantes :

- rapprochement des identifiants pour retenir le bon identifiant*
- vérification de la présentation normalisée des informations (espace entre lettre et chiffres de la CIN, ordre des nom et prénom...).*